

Commune de PONTS-SUR-SEULLES

AVIS d' appel public à la concurrence

TRAVAUX DE VOIRIE – PROGRAMME 2018

Chemin Blanc – Aménagement de carrefour – Travaux PMR

Appel d'offres en procédure adaptée

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie, 3 bis rue St Sylvestre – 14480 PONTS-SUR-SEULLES

Procédure de passation : appel d'offres en procédure adaptée. Article 28 du CMP

Objet du marché : travaux de voirie – Programme 2018, Ponts sur Seulles

Classification CPV : .

Lieu d'exécution : Commune de PONTS SUR SEULLES (14)

Caractéristiques principales : Travaux de voirie 2018

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Présentation des lots :

Lot unique : Terrassements – voirie – réseau pluvial

Durée du marché : 3 semaines

à compter de la date de l'ordre de service de commencer les travaux

à titre indicatif les travaux débuteront courant novembre 2018

Conditions relatives au marché :

Modalités essentielles de financement et de paiement : paiement à 30 jours. Financement 100% sur fonds propres en crédits d'investissement.

Unité monétaire utilisée : euro.

Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation :

Critères de sélection :

_ Garanties et capacités techniques et financières.

_ Références professionnelles.

Situation juridique, références requises : voir les documents et renseignements énoncés dans le règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 75 %.

- Valeur technique : 25 %.

Date limite de réception des offres : le lundi 8 octobre 2018 avant 17h00 délai de rigueur.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Adresse où les offres doivent être transmises : Mairie - 3bis rue St Sylvestre 14480 PONTS SUR SEULLES - tél. 02 31 80 16 20, fax 02 31 73 01 17

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : Vo2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie - 3bis rue St Sylvestre 14480 PONTS SUR SEULLES - tél. 02 31 80 16 20, fax 02 31 73 01 17

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Maire-adjoint : J. MARIE, port. 06 02 31 42 66

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus dématérialisés: site de la commune - « <https://ponts-sur-seulles.jimdo.com/mairie/marchés-publics/> »

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur-le-Duc, 14000 Caen, tél. 02 31 70 72 72.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : toute décision défavorable au titre du présent marché, pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif précité dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification.

Il est également possible de recourir au référé pré-contractuel jusqu'à la signature du marché.

Date d'envoi du présent avis : le vendredi 14 septembre 2018